

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

WILLIAM OUALID

## **L'évolution industrielle de l'Alsace-Lorraine et de la France de 1871 à 1914**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 62 (1921), p. 278-307

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1921\\_\\_62\\_\\_278\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__278_0)

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II

### L'ÉVOLUTION INDUSTRIELLE DE L'ALSACE-LORRAINE ET DE LA FRANCE DE 1871 A 1914

La première impression qui se dégage de l'examen des statistiques de la production industrielle en Alsace-Lorraine pour la période 1871-1914 est celle d'un essor d'une rapidité et d'une intensité presque sans égales. Dans l'industrie minière les quantités totales, extraites annuellement du sol, augmentent de 996.000 tonnes en 1872 à 25.414.000 tonnes en 1912. La valeur totale des produits miniers passe de 6.800.000 francs à plus de 155 millions. En 1872 la production globale de l'Alsace-Lorraine représente en quantité 5,1 % et en valeur 2,70 % seulement de celle des départements demeurés français. En 1912 la quantité produite égale 37 % de celle de la France, leur valeur atteint environ 15 % de celle des produits des mines françaises. Cet essor est dû à la fois à l'augmentation de l'extraction de la houille, du minerai de fer et des autres

produits comme la potasse (1). Il a naturellement pour corollaire un développement parallèle de l'industrie métallurgique, laquelle, partie d'une production de fonte de 222.000 tonnes en 1872, représentant moins du cinquième (18 %) de celle du reste de la France, atteint presque 1 million de tonnes en 1898, 2 millions en 1904, 3 millions en 1912 et près de 4 (3.862.000) en 1913, c'est-à-dire environ les trois quarts (73,5 %) de la production française totale. L'augmentation est encore plus sensible, quoique plus tardive, pour la production de fer et d'acier. En 1875 elle est de 185.000 tonnes, proportion identique à celle de la fonte (18 %). En 1899 elle n'est encore que de 434.000 tonnes (24,5 %), mais en 1903 elle dépasse 1 million de tonnes (1.082.000 tonnes et 57 %) et, en 1913, elle atteint près du quadruple, 3.947.000 tonnes, l'emportant ainsi sur la production française totale qui est alors de 3.775.000 tonnes.

A s'en tenir à ces chiffres seulement on peut être tenté de conclure que l'industrialisation de l'Alsace-Lorraine a suivi ces progrès d'un pas au moins égal

(1) Cette production globale se décompose ainsi par matières et valeurs de 1872 à 1912.

ANNÉES	QUANTITÉS EXTRAITES (milliers de tonnes)							VALEUR (milliers de francs)						
	TOTAL	Houille	Minerai de fer	Huile minérale	Asphalte brut	Potasse	Sel raffiné	TOTAL	Houille	Minerai de fer	Huile minérale	Asphalte brut	Potasse	Sel raffiné
1872 .	996	290	685	1,3	»	»	»	6.801	4.098	2.340	166	»	»	»
1882 .	1.950	582	1.359	2,1	»	»	»	9.249	5.305	3.045	199	»	»	»
1892 .	4 379	793	3.571	13	»	»	»	18.788	9.333	8.529	890	»	»	»
1902 .	10.129	1.310	8.793	20	»	»	»	47.295	17.675	28.280	1.263	»	»	»
1912 .	29.812	3.539	20.083	47	5	137	»	123.333	48.611	67.415	3.539	65	3.703	»
1913	25.111	3.796	21 136	50	6	350	67	155.669	56.399	85.864	3.719	80	7.614	1.963

Quant à la comparaison avec l'industrie extractive française en 1872 et en 1912, elle ressort du tableau ci-dessous (emprunté à *L'Alsace et la Lorraine économiques*), p. 86 (a).

(a)

Produits	1872			1912		
	Alsace-Lorraine	France	Proportion p. 100 de la production d'Alsace-Lorraine	Alsace-Lorraine	France	Proportion p. 100 de la production d'Alsace-Lorraine
<i>Quantités extraites (milliers de tonnes).</i>						
Houille . . . . .	290	15.800	1,8	3.589	41.145	8,6
Fer . . . . .	885	2.780	24,7	20.083	19.160	104,7
Autres produits . . . . .	21	1.150	1,8	190	4.715	4,0
Total . . . . .	996	19.730	5,1	32.812	65.020	36,7
<i>Valeur totale des produits miniers (milliers de francs).</i>						
Houille . . . . .	4,1	213	1,9	49	639	7,7
Fer . . . . .	2,3	15	15,4	67	93	72,0
Autres produits . . . . .	0,4	20	2,0	7	97	7,2
Total . . . . .	6,8	248	2,7	128	829	14,8

puisque deux des principaux aliments de l'industrie, le combustible et le minéral, et deux des demi-produits essentiels, la fonte et l'acier, y bénéficient d'une telle augmentation. On peut être tenté aussi d'en tirer des conclusions peu avantageuses à la France quant à ses progrès et à son industrialisation dans le même temps comparés à ceux de ses provinces perdues en 1871. Certains esprits critiques n'hésitent même pas à attribuer l'essor de ces dernières, sinon au détachement de la France, tout au moins au rattachement à l'Empire et surtout au Zollverein. Ils puisent dans la grandeur véritable du développement industriel allemand un puissant argument, étayé surtout sur l'ignorance inconsciente ou voulue de l'effort parallèle et de ses résultats en France.

Nous nous proposons ici, précisément, de rechercher quelle a été, pendant la période qui sépare le traité de Francfort de la guerre de 1914, l'industrialisation comparée de l'Alsace-Lorraine et de la France, en la rapprochant éventuellement de celle de l'Allemagne. Aussi bien ne peut-on se contenter, pour la mesurer, du seul indice de la production enregistrée par la statistique. D'une part, en effet, les statistiques ne relèvent qu'un nombre relativement restreint de produits, notamment ceux de l'industrie extractive et métallurgique ou ceux soumis à un régime fiscal spécial. Y échappe l'immense masse de la production industrielle proprement dite, c'est-à-dire celle des industries de transformation. A peine l'absence de statistiques régulières et périodiques est-elle suppléée par quelques enquêtes faites à longs intervalles ou les données du commerce extérieur faisant connaître les quantités de certaines matières premières consommées et ouvrées. Encore est-il qu'en Alsace-Lorraine cet élément même fait défaut, puisque, jusqu'en 1918, elle fait partie du Zollverein, unité économique qui n'enregistre pas dans ses relations commerciales avec l'étranger l'État ou le territoire de destination ou de provenance des marchandises importées ou exportées (1).

D'autre part, l'industrialisation ne se reconnaît pas seulement à la quantité de produits extraits ou fabriqués, mais à tout un ensemble de signes d'ordre économique et technique et notamment à la proportion de la population industrielle dans l'ensemble de la population totale ou active, à la répartition géographique de la population et à ses déplacements, aux capitaux mis en œuvre, à l'outillage employé, etc. Si bien que l'industrialisation au sens large nécessiterait, pour être pleinement étudiée, l'examen attentif et détaillé de toute une série complexe d'indices économiques. Nous nous bornerons à une tâche plus modeste commandée à la fois par le cadre qui nous est imparti et le fait que l'évolution économique générale de l'Alsace-Lorraine depuis 1870 vient d'être l'objet d'un intéressant travail de M. Bunle. Il y a cependant place encore pour une analyse plus approfondie de l'évolution industrielle proprement dite, envisagée tant en elle-même que dans ses rapports avec celle de la France et de l'Allemagne au cours de la même période (2).

---

(1) Il ne serait pas impossible toutefois — et nous avons eu nous-même l'occasion de le faire — de combler cette lacune à l'aide des documents relatifs au trafic intérieur par voie de fer ou d'eau. Mais il ne faut pas se dissimuler la faiblesse du procédé.

(2) Henri BUNLE, *L'Alsace et la Lorraine économiques* (Comptes rendus de l'Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine, 1921 (n° 4), 1 broch. de 120 pages.

Seule cette analyse permettra de déterminer les caractères et l'allure de cet aspect particulier des transformations économiques de l'Alsace-Lorraine dans les quarante-quatre ans qui suivirent la guerre de 1870-1871. Seule elle mettra à même d'établir si cette évolution tient au caractère propre du pays ou si elle est due à une action extérieure et notamment à l'incorporation à l'organisme économique du Zollverein. Seule, en effet, elle nous dira si elle s'apparente davantage à l'évolution parallèle de la France ou de l'Allemagne. Pour être méthodiquement conduite, cette analyse nous est apparue comme devant partir de la situation de l'Alsace-Lorraine dans l'ensemble de l'économie française en 1871, au lendemain même de sa séparation, pour aboutir à un rapprochement de même nature à la veille de sa réintégration. Mais une comparaison aussi générale risquerait d'être trompeuse si elle n'était complétée par une confrontation plus restreinte entre deux régions de même nature artificiellement désunies par le traité de Francfort. Nous verrons ainsi ce que sont devenues respectivement la petite fraction de l'Alsace et la Lorraine demeurées françaises et les portions détachées du territoire français pendant la durée de leur séparation. A cette fin, prenant pour base les données statistiques d'Alsace et de Lorraine, nous les rapprocherons successivement : 1<sup>o</sup> des données correspondantes de l'ensemble de la France et de l'Allemagne; 2<sup>o</sup> de celles afférentes aux quatre départements français contigus : Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et Belfort, dont l'économie générale est voisine en nature et en dimensions de celle des provinces annexées.

Quant aux signes comparatifs de l'industrialisation, nous nous attacherons aux suivants : 1<sup>o</sup> l'effectif de la population industrielle envisagé dans ses chiffres absolus et dans sa progression, dans son importance relative par rapport à l'ensemble de la population et plus spécialement de la population active, enfin dans sa distribution entre les différentes branches d'activité industrielle; 2<sup>o</sup> la dimension des entreprises, mesurée d'après l'importance de leur personnel, indice d'une concentration plus ou moins grande, d'une organisation et d'un agencement plus ou moins économiques; 3<sup>o</sup> enfin l'importance de l'outillage et des forces motrices, à quoi se reconnaît le perfectionnement technique.

## I — LA POPULATION INDUSTRIELLE

Au lendemain de la guerre de 1870-1871 deux recensements : le recensement allemand de 1871 (1) et le dénombrement de la population de la France de 1872 (2), permettent de saisir, comme par une photographie instantanée, la physionomie générale de la population professionnelle française et alsacienne-lorraine. Nous l'examinerons dans ses éléments généraux et dans sa décomposition par branches d'industrie.

### 1<sup>o</sup> LA POPULATION ACTIVE : SA DÉCOMPOSITION EN 1871-1872. — La popu-

---

(1) *Statistik des Deutschen Reichs*, ancienne série, vol. XIV; *Die Volkszählung im Deutschen Reiche vom 1 Dezember 1871*, VI<sup>e</sup> fascicule, p. 124 et suiv.

(2) *Statistique de la France. Résultats généraux du dénombrement de 1872*, p. 74 et suiv. Nancy, Berger-Levrault, 1874.

lation active française, dénombrée selon les méthodes imparfaites d'alors (1), s'élève, à ce moment, à 14.507.517 personnes, sur une population totale de 36.102.922, soit donc 43,2 % (2). En Alsace et en Lorraine elle comprend 672.698 personnes sur un ensemble de 1.547.739 habitants, soit 43,4 %. L'identité est presque absolue. L'Alsace et la Lorraine présentent alors tous les caractères démographiques du reste du pays dont elles viennent d'être brutalement détachées, et la proportion de la population active n'en est qu'un aspect. Déjà cependant, la population alsacienne-lorraine offre certains traits professionnels que met en lumière le tableau ci après :

TABLEAU I

*Répartition professionnelle de la population active de la France (1872) et de l'Alsace-Lorraine (1871).*

	France (3)	Pour 1.000 personnes actives	Alsace- Lorraine	Pour 1.000 personnes actives
I. Agriculture . . . . .	7.202.206	495	321.898	478
II. Industrie . . . . .	4.001.206	275	219.043	325
III. Commerce, transport, banque . .	1.738.018	119	37.546	55
IV. Professions libérales et divers. . .	1.676.087	111	93.948	142 (6)
<b>Total . . . . .</b>	<b>14.507.517</b>	<b>1.000</b>	<b>672.689</b>	<b>1.000</b>

Comparée à l'ensemble de la France, l'Alsace-Lorraine apparaît donc, dès 1871, comme offrant un développement industriel plus important. La population affectée à l'industrie y représente près du tiers de la population active totale (325 ‰), tandis que la partie correspondante de la population française est de 275 ‰. Cette supériorité est obtenue aux dépens de la population agricole : en Alsace-Lorraine 478 ‰, en France 495 ‰. Quant à la fraction de la population employée au commerce et au transport, elle est inférieure de moitié à celle de la France (55 % contre 119 ‰).

De leur côté les territoires français limitrophes affirment la ressemblance de leur économie générale avec celle des provinces perdues. En considérant la population dans son ensemble et en la décomposant par rapport à la profession du chef de famille dont elle dépend, on constate — en excluant les personnes sans profession et leur famille — que 511.481 personnes sur 990.202 (517 ‰) se rattachent à l'agriculture, 318.873 (322 ‰) à l'industrie, 93.697

(1) Ces méthodes laissent notamment en dehors des relevés les femmes employées avec leurs maris aux travaux agricoles et rattachent les domestiques à chaque grande catégorie professionnelle qui les emploie.

(2) A l'exclusion des personnes vivant uniquement de leur revenu et des individus sans profession ou n'en ayant indiqué aucune. Cet ensemble représente alors en France 2.746.935 personnes.

(3) Les domestiques, rattachés à chaque groupe, sont compris dans la population active du groupe. Quant aux domestiques employés par des personnes sans profession ou vivant exclusivement de leurs revenus, ils ont été compris dans le groupe IV.

(4) Dès 1871, l'armée compte déjà en Alsace et en Lorraine 32.244 personnes, soit 47,9 ‰, de la population active. Ce chiffre ne fera, on va le voir, que s'accroître par la suite, en valeur absolue et proportionnelle.

(82 ‰) au commerce et au transport; 66.221 (67 ‰) aux professions diverses (1). Si donc l'agriculture fait vivre plus de la moitié de la population, la fraction de la population dépendant de l'industrie : 322 ‰, est presque identique à celle des départements cédés à l'Allemagne (325 ‰).

Ainsi donc, au point de départ de la période qui nous retient, deux constatations s'imposent. L'industrialisation de l'Alsace et de la Lorraine est déjà commencée. Elle date des progrès de l'industrie textile et du développement des chemins de fer. Elle se traduit par la proportion plus forte de leurs habitants qui se consacrent à l'industrie que dans le reste de la France. Mais ces provinces partagent ce caractère avec les territoires voisins dont elles ne sont en partie qu'un démembrement. Cette industrialisation va-t-elle se poursuivre d'un pas égal des deux côtés de la nouvelle frontière politique de 1871 à 1914 et dans les deux régions limitrophes, c'est ce que nous allons maintenant rechercher.

2° LA POPULATION ACTIVE : SES MOUVEMENTS DE 1871 A 1907. — Quatre recensements, opérés à peu près aux mêmes dates — abstraction faite des premiers dont nous venons d'examiner les résultats — vont marquer l'évolution respective des deux termes de comparaison. Pour l'Alsace et la Lorraine, ce seront les quatre recensements professionnels ou industriels de 1875, 1882, 1895, 1907 et le recensement de 1875. Pour la France, ce seront : 1° le recensement professionnel de 1866, le seul véritablement utilisable avant celui de 1896. En en défalquant les chiffres du recensement professionnel alsacien-lorrain de 1875, nous aurons une idée de la population *industrielle* française, à la veille de la guerre de 1870-1871; 2° le recensement de la population de 1881, qui nous servira à déterminer la composition professionnelle de la France à cette date, et à la comparer à celle de l'Alsace en 1882; 3° les deux recensements plus spécialement professionnels de 1896 et 1906 presque exactement contemporains des *Gewerbe-Berufs* et *Betriebzählungen* allemands de 1895 et 1907 (2).

(1) La composition totale de la population par département en 1872 est la suivante :

Départements	Agriculture	Industrie	Commerce	Divers	Sans profession
Meuse. . . . .	134.532	82.069	21.997	23.005	27.189
Meurthe-et-Moselle. . . . .	152.689	104.618	37.573	26.413	41.859
Vosges . . . . .	197.030	115.338	29.341	18.823	26.294
Territoire de Belfort. . . . .	27.230	16.848	4.786	2.980	3.402
Total. . . . .	511.481	318.873	93.697	71.221	98.744

(2) Voir pour l'Alsace et la Lorraine : 1° *Gewerbezahlung vom 1. Dezember 1875 in Deutschen Reich*; *Statistik des Deutschen Reiches*. Vol. XXX, 1<sup>re</sup> partie, Geth.;

2° *Statistische Mitteilungen über Elsass-Lothringen*, 15<sup>e</sup> fascicule; C. HACK, *Die Gewerbe in Elsass-Lothringen nach der Zählung vom 1. Dezember 1875*. Strasbourg, R. Schultz et C<sup>o</sup>, 1881, notamment annexes C 1 et C 2, p. 178 et 198; *Statistisches Handbuch für Elsass-Lothringen*. Fasc. 1. Strasbourg, Fischbach, 1885, p. 82;

3° *Berufsstatistik der Bundesstaaten (vom 14. Juni 1895)*, 2<sup>e</sup> partie; *Statistik des Deutschen Reichs*. Nouvelle série, vol. 105, p. 636 et suiv., et *Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen*, 1909, p. 286 et suiv.;

4° *Statistik des Deutschen Reichs; Berufe und Betriebszählung vom 12. Juni 1907; Gewerbe-*

Les résultats généraux de ces dénombremens successifs se trouvent résumés dans le tableau ci-après :

TABLEAU II

*Population totale et active aux différents recensements.*

	FRANCE (milliers)				ALSACE-LORRAINE			
	1866	1881	1896	1906	1875	1882	1895	1907
Population totale. . . . .	38.067	37 405	38.845	39.252	1.532.500	1.539.380	628 079	1 120 249
— active . . . . .	15.143	16.681	18.970	20 721	589.729	726.657	815.906	988.789
— pour 1.000 habitants .	400	445	481	533	380	472	506	545

Du point de vue de son activité générale, le développement de la population industrielle suit une marche sensiblement parallèle en France et en Alsace-Lorraine. Sans doute, cette impression première et quelque peu grossière demanderait-elle à être complétée par l'étude comparative des méthodes statistiques employées, afin de déterminer leur influence sur ces résultats. Mais une contre-épreuve décisive est le rapprochement des chiffres de la France et de l'Alsace-Lorraine de ceux de l'Allemagne. La parenté des deux premières s'affirme alors par leur opposition avec l'autre. La fraction active de la population, dont l'importance dépend surtout de la natalité et de la proportion des adultes dans l'ensemble de la population. passe, en France, de 400 ‰ en 1866 (sous réserve des imperfections des relevés) à 533 en 1906; en Alsace-Lorraine de 380 en 1875 (nombre insuffisant pour les mêmes raisons) à 545 en 1907. Dans le même temps, les chiffres correspondants allemands sont : 447 en 1875; 450 en 1882, 468 en 1895 et 510 en 1907. Le mouvement des parties composantes de la population active, résumé dans le tableau suivant pour les années 1866 à 1906, appelle une constatation analogue.

---

*bliche Betriestatistik*, 3<sup>e</sup> partie, p. 451 et suiv., et *Jahrbuch für Elsass-Lothringen*, 1909, p. 286 et suiv. Cf. aussi *L'Alsace et la Lorraine économiques*, p. 72 et 76.

Pour la France : cf. *Statistique générale de la France. Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 4 mars 1906*, t. I, 3<sup>e</sup> partie, p. 58, et 3<sup>e</sup> partie, p. 228 (avec le tableau de concordance des nomenclatures industrielles).

Cf. également pour l'élaboration des tableaux statistiques d'Allemagne et de France (1896) : M. DE VILLE-CHABROLLE, *Les Industries et la Concentration industrielle en divers pays* (*Bull. de la Statistique générale de la France*, t. II, 1912-1913, p. 283 et suiv.).



TABLEAU III

**Répartition proportionnelle des éléments de la population active  
(pour 1.000 personnes actives).**

CATÉGORIES PROFESSIONNELLES	FRANCE				ALSACE-LORRAINE			
	1866	1881	1896	1906	1871	1882	1895	1907
A. Professions agricoles (pêches et forêts) . . . . .	495	471	471	448	(*)	(*)	(*)	(*)
B. Professions industrielle . . . . .	275	279	351	365	325	362	359	387
C. Professions commerciales . . . . .	119	95	92	105	55	77	82	108
D. Professions diverses . . . . .	111	155	88	82	142	109	148	132

(\*) Pour la France, ces proportions ne coïncident pas avec celles données par les *Résultats statistiques du Recensement général de la population du 5 mars 1911*, tome I, 3<sup>e</sup> partie, p. 13, parce que ces derniers énumèrent les domestiques, les marins et les pêcheurs et l'élément militaire. Nous les avons retranchés pour rendre la comparaison aussi exacte que possible. — D'autre part, en vue de faciliter le rapprochement des catégories C dans l'un et l'autre pays, nous y avons rattaché le personnel des transports et de la manutention que la statistique française comprend dans les professions industrielles.

Deux observations s'en dégagent : 1<sup>o</sup> comme nous l'avons déjà remarqué, l'Alsace et la Lorraine partent, en 1870, avec une avance industrielle marquée sur la France. La population employée à des professions de la deuxième catégorie y forme en effet près du tiers de la population active, 325 ‰, tandis que pour l'ensemble de la France elle n'atteint que 275 ‰. En 1881-1882, dans la mesure où le recensement français non professionnel de 1881 est utilisable, l'écart s'est encore accentué. La population industrielle de la « Terre d'Empire » est de 362 ‰, tandis que celle de la France a peu varié depuis 1866; 2<sup>o</sup> à partir de ce moment, toutefois, la France va aussi se transformer. En 1895, plus du tiers de sa population active (354 ‰), armée comprise, est employée dans l'industrie; en 1906, 365 ‰. La France atteint ainsi le niveau de l'Alsace et de la Lorraine, qui emploient respectivement dans l'industrie 349 et 386 ‰ de la population active en 1895 et 1907, mais c'est à la suite d'une évolution plus rapide, puisque c'est 66 ‰ que gagne la population française

(1) Pour l'Alsace-Lorraine, les chiffres absolus sont les suivants :

	1871	1882	1895	1907
A. Agriculture . . . . .	321.898	308.075	312.581	339.166
B. Industrie . . . . .	219.043	248.829	243.653	350.309
C. Commerce et transport . . . . .	37.546	52.155	62.595	97.544
D. Professions diverses . . . . .	93.948	73.611	112.781	110.166
<b>Total . . . . .</b>	<b>672.689</b>	<b>680.670</b>	<b>761.610</b>	<b>906.685</b>
Sans profession ou profession non indiquée . . . . .	»	45.987	54.296	82.104
<b>Total général . . . . .</b>	<b>672.689</b>	<b>726.657</b>	<b>815.908</b>	<b>988.789</b>

Dans le groupe D. l'armée représente un effectif de plus en plus considérable, tant en chiffres absolus que relatifs jusqu'en 1895. A partir de cette date, la population active progresse plus rapidement que l'élément militaire.

	1872	1882	1895	1907
Année : Effectif . . . . .	46	61	98	93
Pour 1.000 de la population active . . . . .	32.244	41.410	74.596	75.548

industrielle en vingt-cinq ans, de 1884 à 1906, tandis que la population industrielle alsacienne-lorraine ne gagne que 22 ‰, c'est-à-dire trois fois moins dans la même période. Envisagée dans les principaux éléments constitutifs de sa population active, la France, beaucoup plus agricole qu'industrielle en 1866, a progressivement comblé la distance qui la séparait de l'Alsace-Lorraine lors du traité de Francfort.

Quelle a été, pendant le même laps de temps, l'évolution économique générale des départements limitrophes des provinces annexées? Au lendemain de la guerre de 1870-1871, les quatre départements contigus aux territoires enlevés ont, à la fois, une population agricole supérieure à la moyenne du reste de la France et une population industrielle presque égale proportionnellement à celle de l'Alsace-Lorraine. Elle ne va pas tarder à progresser plus rapidement que celle de cette dernière. En 1896, elle la dépasse et forme 394 ‰ de la population active; en 1906, la proportion est de 406 ‰. Le tableau ci-dessous résume ces données et leur mouvement d'ensemble.

TABLEAU IV

*Répartition de la population active de l'Alsace-Lorraine et des quatre départements limitrophes français de 1871 à 1906-1907 pour 1.000 habitants actifs .*

Grandes catégories professionnelles	Alsace-Lorraine			Départements français limitrophes		
	1871	1895	1907	1872 (1)	1896	1906
A. Agriculture, pêches, forêts. :	478	440	374	517	292	285
B. Industrie. . . . .	325	359	386	322	394	409
C. Commerce . . . . .	55	83	108	83	88	107
D. Professions diverses . . . . .	142	148	132	78	226	199
Total. . . . .	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

De l'un et de l'autre côté des frontières de 1870, le développement industriel, tel du moins qu'il ressort du premier élément d'appréciation, la population active de l'industrie, s'est poursuivi d'un pas égal, et s'il y a avantage dans cette composition, c'est plutôt les régions restées françaises qui en bénéficient.

3° LA POPULATION INDUSTRIELLE : SA COMPOSITION, SES MODIFICATIONS ET SES MOUVEMENTS. — Dans quelle mesure les différentes branches industrielles ont-elles participé à ce développement? Le mot industrie couvre, en effet, une foule de branches d'activité qu'il importe maintenant de distinguer, en envisageant successivement comme nous l'avons fait plus haut l'évolution comparée de l'Alsace-Lorraine et de la France, et l'évolution des régions situées des deux côtés du liseré vert du traité de Francfort. Pour cette comparaison, nous avons utilisé les chiffres des recensements professionnels ou industriels de 1866, 1896 et 1906 en France, 1875, 1895 et 1907 en Allemagne. Nous avons groupé les rubriques des recensements de l'un et de l'autre pays, conformément au tableau de concordance des nomenclatures professionnelles dressé par la Statistique générale de la France. En outre, pour le recensement de 1866

(1) Pour 1.000 habitants dépendant d'un chef de famille exerçant une profession.

français, nous avons établi deux totaux, le premier donnant la population industrielle globale recensée à cette date pour l'ensemble du territoire d'alors, le second obtenu en déduisant des chiffres afférents à chaque groupe industriel, les chiffres correspondants du recensement professionnel de 1875 en Alsace et en Lorraine. Sans méconnaître la grossièreté du procédé, il nous a paru, néanmoins nécessaire d'y recourir pour déterminer, au moins approximativement, quels étaient les effectifs des grandes catégories de l'industrie française après la séparation de l'Alsace-Lorraine (1). Nous avons ainsi un point de départ comparable. Enfin, le rappel des chiffres correspondants, aux mêmes dates, pour l'ensemble de l'Empire allemand permettra de déterminer quel est le caractère dominant de l'évolution industrielle de l'Alsace et de la Lorraine par rapport à l'un et à l'autre pays. Le tableau V ci-après (voir p. 288) renferme les résultats de ces combinaisons de données.

Ce tableau appelle les constatations suivantes :

La population industrielle française en 1866 groupait 4.328.260 individus. La guerre de 1870-1871 en lui en faisant perdre 210.463 l'avait ramenée à 4.117.797, tandis qu'en 1875 l'Alsace-Lorraine, avec ces 210.463 personnes adonnées à l'industrie, permettait à l'Allemagne de compter au total 5.122.089 de ses habitants se consacrant à des professions industrielles.

Telle étant la situation au point de départ, quelle est-elle au point d'arrivée en 1906-1907 ?

3.321.396 Français sont employés dans l'industrie, soit une augmentation de 57,5 % par rapport à 1866; 324.567 Alsaciens-Lorrains y appartiennent, soit une progression de 53 % par rapport à 1870, et 10.717.817 Allemands s'y emploient accusant un accroissement de 5.595.728 individus et de 117 % par rapport aux chiffres initiaux de 1875. L'allure du phénomène est donc en Alsace-Lorraine presque identique à celle de la France, compte tenu de l'intervalle de neuf ans qui sépare les deux recensements initiaux (1866-1875), et inférieure de moitié à celle de l'Allemagne. La ressemblance signalée plus haut s'affirme.

En passant maintenant aux groupes industriels individuellement considérés on peut faire les observations suivantes :

Les industries qui accusent en France l'accroissement de personnel le plus fort sont la taille des pierres et moulage (299 %); les industries chimiques (234 %); les industries du caoutchouc, du papier et la polygraphie (222 %); l'industrie minière (188 %); l'industrie métallurgique (173 %) et le travail des étoffes et vêtements (110 %).

En Alsace-Lorraine, les industries qui font preuve de la plus grande croissance sont la taille de pierre et moulage (350 %); les mines (287 %), les travaux publics et le bâtiment (270 %), les industries chimiques (156 %); l'industrie

---

(1) Nous n'avons pas utilisé pour cette défalcation les chiffres concernant les divers groupes industriels, tels qu'ils ressortent du développement par département, des résultats généraux du dénombrement de 1866 pour une double raison : 1° parce que ce tableau n'entre pas dans ce détail des arrondissements et que l'Alsace-Lorraine annexée, à l'exception du Bas-Rhin, ne comprenait pas un département complet, mais une partie plus ou moins grande du Haut-Rhin, de la Meurthe, de la Moselle et des Vosges; 2° parce que ce tableau fait état non seulement de la population active, mais de l'ensemble de la population.

TABLEAU V

Mouvement de la population active des grandes catégories industrielles, en France, en Alsace-Lorraine et en Allemagne d'après les recensements de 1866-1875, 1895-1896 et 1906-1907.

	FRANCE				ALSACE-LORRAINE			EMPIRE ALLEMAND				
	1866	1896	1906	DIFFÉ- RENCE en plus (+) ou en moins (-) pour 100 de 1866 à 1906	1875	1895	1907	DIFFÉ- RENCE en plus (+) ou en moins (-) pour 100 de 1875 à 1907	1875	1895	1907	DIFFÉ- RENCE en plus (+) ou en moins (-) pour 100 de 1875 à 1907
	Total	Partiel (1)										
1. Mines et minières . . . . .	73.311	72.862	206.831	+ 188	5.119	8.021	20.016	+ 281	306.898	365.856	603.505	+ 99
2. Carrieres . . . . .	71.015	70.555	66.052	+ 61	3.430	5.102	5.297	+ 51,5	114.165	89.781	131.710	8,6
3. Alimentation . . . . .	308.151	235.092	590.188	+ 100	13.359	18.231	23.222	+ 119	581.823	796.856	1.037.126	+ 78,5
4. Industries chimiques . . . . .	48.971	41.780	150.183	+ 231	4.131	5.878	10.691	+ 156	193.169	322.740	508.706	+ 168
5. Caoutchouc, papier, polygraphie . . . . .	62.833	59.284	110.743	+ 222	3.569	6.253	7.671	+ 115	152.879	293.502	166.837	+ 243
6. Industrie textile . . . . .	1.071.831	996.111	881.252	- 10,4	75.423	72.516	77.353	+ 3,2	921.115	981.391	1.069.086	+ 16
7. Travail des étoffes, vêtements, plumes et crins . . . . .	761.184	711.596	1.543.988	+ 110,5	19.888	37.923	32.311	+ 65,6	391.731	919.477	1.109.572	+ 180,5
8. Cuir et peaux . . . . .	385.616	272.536	327.407	+ 21	13.080	8.211	10.391	- 20,7	482.222	339.820	557.017	+ 15,7
9. Industrie du bois, paille . . . . .	671.219	632.292	698.303	+ 11,2	18.287	21.374	23.897	+ 31	698.680	863.073	1.094.072	+ 56,5
10. Métallurgie et travail des métaux . . . . .	345.284	311.199	681.911	+ 173	33.785	39.389	55.565	+ 61,6	717.380	1.180.869	1.933.723	+ 176
11. Métaux fins et précieux . . . . .	54.689	51.603	27.831	- 37	86	142	156	+ 81,5	29.703	43.062	57.976	+ 85,5
12. Taille de pierre, moulage . . . . .	11.671	11.059	43.047	+ 299	216	2.851	2.809	+ 380	39.388	59.715	67.070	+ 75
13. Travaux publics et bâtiment . . . . .	443.409	433.206	530.741	+ 22,6	10.203	22.031	37.861	+ 270	338.016	895.691	1.444.200	+ 327
14. Travail des pierres et terre au feu . . . . .	110.453	101.282	167.771	+ 41,3	9.171	11.730	16.711	+ 83,2	121.390	421.022	587.187	+ 384
TOTAL . . . . .	4.328.260	4.117.797	6.321.891	+ 57,5	210.463	259.691	394.567	+ 53	5.122.089	7.807.548	10.717.817	+ 116,8

(1) Déduction faite de la population du groupe recensée en Alsace-Lorraine en 1875.

du caoutchouc, du papier et de la polygraphie (115 %). Quant à la métallurgie, son accroissement est de 64,6 %.

En Allemagne, les progrès les plus considérables sont réalisés dans les travaux des pierres et terre au feu (384 %), le bâtiment (327 %); le caoutchouc, papier et la polygraphie (245 %); les industries chimiques (166 %); le travail des étoffes et plumes (180 %) la métallurgie (176 %), les mines et minières (99 %).

A s'en tenir au seul élément « personnel », le développement industriel français dans les branches considérées soutient bien la comparaison avec le développement allemand. L'industrie extractive y révèle un accroissement proportionnellement plus rapide, et, quant aux industries de transformation, le parallélisme est étroit entre les deux pays pour les industries chimiques, le caoutchouc, le papier et la polygraphie, l'industrie métallurgique. Le progrès du travail des étoffes et vêtements est plus grand en Allemagne.

D'autre part, si l'industrie minière manifeste en Alsace-Lorraine un accroissement particulièrement frappant, si l'industrie du bâtiment y a progressé plutôt dans le même sens que l'Allemagne, les industries chimique, polygraphique et métallurgique n'y marquent pas le développement proportionnel de la France ou de l'Allemagne.

Il est juste, il est vrai, de signaler que certaines industries ne se sont développées que récemment, et qu'à prendre deux dates aussi éloignées que 1866-1875 et 1906-1907, pour établir une comparaison entre pays de dimensions sinon d'économie aussi différentes que l'Alsace-Lorraine, la France et l'Allemagne, on risque de donner une idée erronée de leur évolution respective. Mais, même en nous bornant à une période plus courte et à deux régions plus comparables, c'est-à-dire la période de 1895-1896 à 1906-1907 et aux quatre départements frontières rapprochés de l'Alsace et de Lorraine, des conclusions analogues s'imposent. Nous nous sommes limités à neuf branches industrielles, ayant manifesté de 1895 à 1907 en Alsace-Lorraine un progrès quelque peu sensible et nous avons établi pour les quatre départements français voisins, un relevé analogue. Les résultats de ce rapprochement sont contenus dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU VI

*Comparaison du développement du personnel des principales branches industrielles de 1895-1896 à 1906-1907 en Alsace-Lorraine et dans les quatre départements français limitrophes.*

Industries	Alsace-Lorraine			Quatre départements français		
	1895	1907	Différence	1896	1906	Différence
I. Mines . . . . .	8.021	20.016	+ 149	5.091	9.238	+ 81,5
II. Carrières. . . . .	5.102	5.197	+ 1,8	4.348	5.203	+ 19,7
III. Alimentation . . . .	20.052	27.129	+ 35,3	11.407	13.486	+ 18,2
IV. Industrie chimique. .	4.362	6.300	+ 44,5	3.430	4.648	+ 35,6
V. Textile. . . . .	73.684	78.158	+ 6	69.439	90.758	+ 34,0
VI. Industries du bois . .	16.324	20.964	+ 28,4	23.065	23.188	+ 0,5
VII. Métallurgie et métaux	39.389	55.585	+ 41,0	24.079	30.820	+ 26,9
VIII. Bâtiment. . . . .	26.269	39.267	+ 50,0	15.144	28.933	+ 91,0
IX. Travail des pierres et terre au feu. . . . .	11.730	16.711	+ 42,0	9.972	11.503	+ 26,4
Total. . . . .	204.933	269.324	+ 31,4	165.975	217.777	+ 31,2

Une première coïncidence est frappante : l'identité presque absolue de la progression décennale du personnel industriel : 31,4 % en Alsace-Lorraine, 31,2 % dans les départements français limitrophes, la deuxième est l'ordre du développement. Les deux groupes qui attestent le développement le plus considérable sont de part et d'autre de la frontière les mines et le bâtiment, et, si les premières affectent un mouvement plus rapide en Alsace-Lorraine qu'en France, légèrement compensé par une progression plus forte des carrières, le second présente le phénomène inverse. Viennent ensuite dans les deux cas : les industries chimiques avec une augmentation de 44,5 % et 35,6 %. Seul le textile et le bois font exception à la règle; stationnaire en Alsace, le personnel du textile n'y progresse que de 6 %, tandis qu'en France il gagne 34 %. Par contre le travail des pierres et terres au feu est en croissance de 42 et 26 %; la métallurgie de 41 et 27 %. En somme le développement des deux régions offre une similitude frappante de sens et de degré.

De cette série de tableaux et des commentaires qu'ils nous ont suggérés, il y a lieu, selon nous, de retenir pour le moment la conclusion suivante. Considéré dans son premier élément, le personnel actif qui y est employé, l'industrie de l'Alsace et de Lorraine, pendant la durée du rattachement des provinces à l'Empire allemand a suivi une marche qui, par son allure générale et son orientation, l'apparente à la France, et surtout à la région française qui l'avoi-sine immédiatement beaucoup plus qu'à l'Allemagne. Tant dans la composition même de la population active, que dans la répartition de la partie industrielle de cette population entre les principaux groupes industriels, et enfin dans les modifications qu'ont subies, au cours du temps, ces éléments et ces groupes, l'Alsace et la Lorraine ont conservé la physionomie qu'elles avaient sous le régime français. Dans leur adaptation à l'économie nouvelle, elles ont suivi une marche parallèle à celle de l'industrie française et elles ont beaucoup moins subi l'influence de l'Allemagne à l'économie de laquelle elles se sont juxtaposées bien plutôt qu'incorporées.

Après l'avoir considérée dans son aspect démographique, il nous faut maintenant pour compléter cet exposé, examiner l'industrie alsacienne-lorraine et l'industrie française dans leurs éléments économiques et techniques, c'est-à-dire dans leur organisation et dans leur outillage.

## II — L'ORGANISATION ET LA CONCENTRATION INDUSTRIELLES

Le degré de concentration industrielle peut se mesurer, soit à un moment donné, soit dans ses mouvements dans le temps. Pour le calculer, on peut se contenter de déterminer l'effectif moyen du personnel de l'ensemble des établissements, recensés : c'est un procédé grossier, mais commode et longtemps seul utilisable. On peut aussi, comme le font les statistiques récentes, classer les établissements dans l'ordre d'importance de leur personnel, ce qui permet d'établir la progression relative de chaque classe.

Pour l'Alsace et la Lorraine, les recensements industriels y sont d'un usage assez ancien et le classement des établissements selon le nombre des salariés occupés remonte assez loin pour que l'analyse des statistiques en soit fructueuse. Pour la France, malheureusement, le phénomène n'a été systématique-

ment enregistré que depuis 1896. Toutefois, même en l'état actuel de nos données, il n'est pas impossible de déterminer quelle a été d'une part l'évolution comparée de l'Alsace-Lorraine et de l'Allemagne de 1875 à 1907, puisque aussi bien pour elles les statistiques sont communes; d'autre part, le mouvement comparatif de l'Alsace-Lorraine et de la France entière, ou de sa région frontière de 1895 à 1906. Nous verrons ainsi : 1<sup>o</sup> si l'Alsace-Lorraine avait, à l'origine des statistiques, une physionomie propre et si elle l'a relativement conservée dans le temps, ou si, au contraire, elle a suivi, accompagné ou dépassé le mouvement de l'Empire allemand; 2<sup>o</sup> si la France a plus de traits communs avec le mouvement de concentration alsacien ou allemand, et, si elle s'en détache, dans quelle mesure elle le fait respectivement.

1<sup>o</sup> L'ÉTAT DE CONCENTRATION DE L'INDUSTRIE D'ALSACE-LORRAINE EN 1875 DANS SES RAPPORTS AVEC CELLE DE L'ALLEMAGNE. — Dans le recensement allemand industriel de 1875 une seule distinction est faite quant à l'importance des établissements, savoir celle entre établissements ne comptant pas de salariés ou comptant moins de cinq personnes employées, et établissements en comptant davantage. Pour l'Alsace-Lorraine au contraire, il existe dès cette époque une analyse détaillée du personnel des établissements occupant plus de cinq personnes (1).

En 1875, l'Empire allemand recense 3.230.313 « établissements », et l'on sait qu'il y comprend les travailleurs isolés. Sur ce total 84.195 (2,61 %) occupent plus de cinq personnes. En Alsace-Lorraine, au même moment, on constate l'existence de 106.310 établissements, dont 2.084 de plus de cinq personnes (1,85 %), soit légèrement moins que dans le reste de l'Empire.

Quant au personnel employé, il est en Allemagne de 4.159.235 (64,5 %) et en Alsace de 126.486 (51,5 %) dans les établissements de *moins* de cinq personnes, contre 2.311.399 (35,5 %) en Allemagne et 119.313 (48,5 %) en Alsace-Lorraine dans les établissements de *plus* de cinq personnes.

Ainsi donc, l'Alsace-Lorraine apparaît déjà comme comptant un effectif plus considérable dans les établissements de quelque importance que l'Allemagne. Ceci tient au développement qu'y ont pris à ce moment certaines industries, comme les mines, carrières et terre au feu, la métallurgie, la construction mécanique et le textile. A eux quatre, ces groupes d'industries occupent 124.099 personnes, soit 52 % de la population active industrielle et commerciale, dont 32 % dans l'industrie textile seule. L'effectif employé dans les établissements de plus de cinq personnes représente respectivement : 99,88 % du personnel total de l'industrie pour les mines et la métallurgie, 77,5 % dans le travail des pierres et terres au feu, 63 % dans la construction mécanique et 82 % dans le textile.

En Allemagne, à la même époque, ces industries sont caractérisées par les indices suivants. Elles groupent au total 2.387.309 personnes sur 6.470.630 employées dans l'industrie et le commerce, soit 37 %. Le personnel qui y est occupé dans les établissements de plus de cinq personnes représente par rapport

---

(1) Cf. C. HACK, *Die Gewerbe in Elsass-Lothringen nach der Zählung vom 1. Dezember 1875*. Strasbourg, R. Schultz et C<sup>ie</sup>, 1881, p. 29.

au personnel total du groupe 97,5 % dans les mines et la métallurgie, 62,5 % dans la construction mécanique et 44,5 % dans le textile.

De son côté le personnel moyen des établissements de plus de cinq personnes ressort à 57,2 pour l'Alsace-Lorraine au lieu de 27,6 pour l'ensemble de l'Allemagne, soit une supériorité de plus du double de la première sur la seconde. Les différences sont particulièrement sensibles dans l'industrie textile : 109 contre 43; dans le groupe mines-métallurgie : 286 contre 132; le groupe construction de machines : 81,5 contre 42,5; le travail des métaux : 34,2 contre 21,8.

En outre, si, au lieu de nous en tenir aux grands groupes industriels, nous pénétrons dans la distinction de quelques sous-groupes, particulièrement typiques de l'activité alsacienne-lorraine, les différences sont aussi grandes et aussi avantageuses aux provinces annexées. L'effectif moyen des établissements principaux de plus de cinq personnes est, en effet, de 1.425 dans les mines de houille d'Alsace et de Lorraine (1), contre 470 dans l'ensemble de l'Empire; de 425 dans la grosse métallurgie contre 175; de 243 dans la filature de coton contre 144; de 223 dans le blanchiment, la teinture et l'apprêt de cotonnades contre 59; de 150 dans la construction de machines contre 59; de 133 dans le tissage de coton contre 82; de 123 dans la filature et le tissage de laine contre 52, et de 112 dans les mines de fer contre 41.

Les grandes branches de l'industrie alsacienne aussi bien que l'ensemble de ses établissements, manifestent donc en 1875 un degré de concentration très supérieur à celui de l'Allemagne. C'est que jusqu'alors l'Alsace-Lorraine a fait partie de la France, dont l'évolution industrielle est à ce moment beaucoup plus avancée que celle de l'Allemagne et qu'elle a, de ce fait, reçu une impulsion dont elle conservera longtemps le bénéfice.

Le tableau ci-après complète les données précédentes en indiquant la répartition comparée du personnel des établissements de plus de cinq personnes, entre les divers groupes d'industrie, avec l'effectif moyen par établissement pour chacun des groupes.

TABLEAU VII

*Établissements occupant plus de cinq personnes. Recensement industriel de 1875 (2).*

Groupes d'industries	Alsace-Lorraine			Empire allemand <sup>1</sup>		
	Nombre d'établissements	Personnel total	Moyenne par établissement	Nombre d'établissements	Personnel total	Moyenne par établissement
—	—	—	—	—	—	—
1. Jardin, horticulture. . . . .	7	215	30 <sup>8</sup>	219	4.612	21
2. Élevage et pêche. . . . .	—	—	—	36	413	11 <sup>5</sup>
3. Mines, métallurgie, salines. . .	50	14.291	286	3.096	422.466	132
4. Carrières, pierres et terres à feu .	157	9.256	59	7.731	173.348	22 <sup>2</sup>
5. Travail des métaux. . . . .	125	4.276	34 <sup>2</sup>	6.282	137.306	21 <sup>8</sup>
6. Fabriques de machines et instruments . . . . .	118	9.857	81 <sup>5</sup>	4.030	201.473	42 <sup>5</sup>
7. Industries chimiques . . . . .	42	1.341	32	1.258	37.293	29 <sup>6</sup>

(1) Au nombre de deux seulement, il est vrai.

(2) *Ergebnisse der Gewerbezahlung vom 1. Dezember 1875 im Deutschen Reiche; Statistik des Deutschen Reichs.* 1<sup>re</sup> série, vol. XXXIV, 2<sup>e</sup> partie, p. 545.



8. Produits forestiers, éclairage, corps gras. . . . .	35	749	21 <sup>4</sup>	1.419	29.021	20 <sup>4</sup>
9. Industrie textile . . . . .	562	61.019	109	9.522	413.748	43
10. — du papier et cuir. . .	137	3.289	24	3.379	90.630	26 <sup>6</sup>
11. — du bois. . . . .	127	1.874	14 <sup>7</sup>	6.196	90.444	14 <sup>5</sup>
12. — de l'alimentation. . .	186	3.699	19 <sup>7</sup>	10.515	264.170	25
13. — du vêtement. . . . .	68	1.274	18 <sup>7</sup>	4.626	70.766	15 <sup>4</sup>
14. — du bâtiment. . . . .	144	3.991	24	7.904	169.316	21 <sup>2</sup>
15. — polygraphique. . . . .	53	1.073	20 <sup>2</sup>	1.792	41.757	23 <sup>3</sup>
16. — d'art. . . . .	32	515	16 <sup>2</sup>	308	3.865	12 <sup>5</sup>
17. Commerce. . . . .	183	1.675	9 <sup>1</sup>	11.350	98.817	8 <sup>7</sup>
18. Transport. . . . .	17	390	22 <sup>1</sup>	1.388	36.802	25 <sup>7</sup>
19. Hôtellerie. . . . .	39	529	12 <sup>7</sup>	2.466	25.216	10 <sup>3</sup>
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>2.084</b>	<b>119.313</b>	<b>57<sup>2</sup></b>	<b>84.195</b>	<b>2.311.399</b>	<b>27<sup>6</sup></b>

Enfin, pour achever de donner une idée complète de l'organisation économique de l'industrie alsacienne-lorraine en 1875, voici comment s'y répartissent par importance de personnel employé les établissements industriels. Le rapprochement ultérieur de ces chiffres avec ceux de l'Empire allemand permettra d'y mesurer l'allure respective de la concentration industrielle (1).

TABLEAU VIII

*Répartition des établissements industriels d'Alsace-Lorraine en 1875, d'après l'importance du personnel.*

Établissements composés de :	Nombre	Pour 1.000	Personnel occupé
Une seule personne. . . . .	75.437	786,8	76.177
De 2 à 5 personnes . . . . .	18.722	195,3	50.238
<b>Total. . . . .</b>	<b>94.159</b>	<b>982,1</b>	<b>126.405</b>
De 6 à 10 personnes. . . . .	489	5,2	} 123.430
De 11 à 50 — . . . . .	791	8,3	
<b>Total. . . . .</b>	<b>1.280</b>	<b>13,5</b>	
De 51 à 200 personnes . . . . .	242	2,9	
De 200 à 1.000 — . . . . .	126	1,3	} 249.835
Plus de 1.000 personnes . . . . .	13	0,2	
<b>Total. . . . .</b>	<b>451</b>	<b>4,4</b>	

Les traits les plus frappants de ce relevé sont : 1<sup>o</sup> le fait que le nombre des établissements comptant de 11 à 50 personnes dépasse notablement (8<sup>o</sup>/<sub>100</sub>) celui des établissements n'en ayant que de 6 à 10 (5<sup>o</sup>/<sub>100</sub>); 2<sup>o</sup> le nombre relativement considérable d'établissements comptant plus de 1.000 personnes : 13 en chiffres absolus et 0,134 <sup>o</sup>/<sub>100</sub> en chiffres proportionnels.

(1) Il ne sera fait ici état que des « établissements principaux » (*Hauptbetriebe*), les seuls pour lesquels existe le renseignement, par opposition aux « établissements annexes » (*Nebenbetrieb*). Le résultat de la comparaison n'en est pas d'ailleurs sensiblement altéré.

En considérant comme grands établissements ceux occupant plus de 50 personnes, leur nombre s'élève à 451, soit 4,4 ‰ du total des établissements et à 24,59 ‰ du nombre des établissements de plus de cinq personnes. A cet égard, à défaut d'une comparaison avec l'ensemble de l'Allemagne d'alors, il peut être intéressant de rapprocher l'Alsace-Lorraine de la Saxe, région industrielle, surtout textile et de population industrielle comparable, quoique beaucoup plus élevée (632.344 en 1875), dont 203.780 pour le textile seulement, soit 32,8 ‰. Le rapprochement donne les résultats suivants pour les établissements de plus de cinq personnes :

Etablissements	Alsace-Lorraine	Saxe
De 6 à 10 personnes. . . . .	28,07%	38,253%
De 11 à 50 — . . . . .	47,34	50,131
De 51 à 200 — . . . . .	16,27	9,593
De 201 à 1.000 — . . . . .	7,54	1,940
Plus de 1.000 personnes. . . . .	0,78	0,083

L'Alsace-Lorraine a donc un nombre proportionnel de gros établissements beaucoup plus considérable que la Saxe puisqu'elle l'emporte dans les trois dernières catégories.

De plus, on compte en Saxe, 163 établissements de 201 à 1.000 personnes, contre 126 en Alsace-Lorraine et 7 établissements seulement occupant plus de 1.000 personnes contre 13 en Alsace-Lorraine.

Enfin, il est intéressant de noter dans quelle branche d'industrie de l'Alsace et de la Lorraine de 1875 se rencontrent surtout les grands établissements de plus de 50 personnes. En voici la répartition : 234 dans le textile, 24 dans les mines et le métallurgie, 25 dans l'industrie des pierres et terre à feu, 20 dans la construction mécanique, 18 dans le travail des métaux et le bâtiment, 15 dans le cuir et papier, 12 dans l'industrie du bois, 11 dans l'alimentation, 8 dans les industries chimiques et industries similaires, 4 dans le vêtement, 3 dans l'industrie polygraphique, 2 dans l'horticulture, le commerce, les transports. Dans ce nombre les établissements occupant plus de 200 personnes appartiennent à l'industrie textile (92), aux mines et à la métallurgie (16), à l'industrie des pierres et terre à feu (7), aux métaux (4), au bâtiment (4), à l'industrie chimique (2) et à raison de 1 chacune dans les industries du bois, de l'alimentation et du vêtement. Quant aux 13 établissements employant plus de 1.000 individus, on en compte 6 dans le textile, 4 dans les mines et la métallurgie, 2 dans l'industrie des pierres et terre à feu et 1 dans la construction mécanique.

Nous avons insisté sur ces chiffres, car ils mettent bien en lumière l'état fort avancé de l'industrie en Alsace-Lorraine au moment où s'y opère la mainmise de l'Allemagne. A ce moment, l'Alsace et la Lorraine, loin de devoir chercher des modèles dans l'Empire auquel elle est annexée, paraît plutôt susceptible de lui en fournir. C'est ce qu'est obligé de reconnaître Carl Hack, quand il examine, en 1881, les résultats du recensement de 1875 et procède à une comparaison entre l'Alsace-Lorraine et la Saxe, à laquelle nous avons emprunté les chiffres précités (1).

---

(1) C. HACK, *op. cit.*, p. 23, 24.

2° LE MOUVEMENT DE CONCENTRATION DEPUIS 1875. — a) *L'Alsace-Lorraine et l'Allemagne.* — Ainsi parties aux environs de 1875, comment retrouvera-t-on l'industrie alsacienne-lorraine et allemande en 1907 du point de vue de la dimension des entreprises et de leur personnel moyen? Quel a été, au surplus, le mouvement intermédiaire entre les points de départ et d'arrivée? Le tableau ci-après en donne un aperçu :

TABLEAU IX

*Répartition proportionnelle des établissements industriels et de leur personnel d'après leur importance lors des recensements successifs,*

1° Nombre proportionnel pour 1.000 des établissements recensés (1),

Établissements occupant	Alsace-Lorraine			Allemagne		
	1882	1895	1907	1882	1895	1907
A. 1 personne. . . . .	708	618	414	691	598	519
2 à 5 personnes. . . .	278	393	522	298	925	993
Total . . . . .	976	951	936	989	933	912
B. 6 à 10 personnes. . .	10	25	30	23	36	43
11 à 50 — . . . . .	10	17	25	15	25	35
Total . . . . .	20	42	55	38	61	78
C. 51 à 200 personn.	3	5	6 <sup>5</sup>	3	5	8
201 à 1.000 pers.(2)	»	»	2 <sup>3</sup>	0,6 (2)	0,99 (4)	1,67 (4)
Plus de 1.000 per.(3)	1	2	0 <sup>2</sup>	0,04 (4)	0,01 (5)	0,16 (5)
	4	7	9	3	6	10
	1.000	1.000	1.000			
Nombres absolus, total.	101.906	94.055	100.300	3.005.457	3.144.977	3.158.398

On voit que, dès 1882, se dessine une divergence. L'Alsace-Lorraine conserve un nombre proportionnel plus grand de petits établissements que l'Allemagne. Les établissements de moins de six personnes y forment 976 ‰ de l'ensemble, tandis qu'en Allemagne ils n'en représentent plus que 959; pour la catégorie moyenne la différence est plus forte encore : 20 ‰ d'un côté, contre 38 ‰, soit près du double en Allemagne. Par contre, momentanément les grands établissements demeurent proportionnellement plus nombreux en Alsace-Lorraine qu'en Allemagne : 4 ‰ contre un peu plus de 3 ‰. Le mouvement ainsi commencé va se poursuivre. En 1895 les petits établissements forment respectivement 951 et 933 ‰ de l'ensemble en Alsace-Lorraine et en Allemagne; les moyens : 42 et 61 ‰; les grands : 7 et 6. D'ailleurs, pour ces der-

(1) Voir Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine. *L'Alsace et la Lorraine économiques*, p. 79.

(2) Chiffres absolus : 1882 : 126; — 1895 : 168; — 1907 : 233.

(3) — 1882 : 14; — 1895 : » ; — 1907 : 19.

(4) — 1882 : 1.752; — 1895 : 3.076; — 1907 : 5.387.

(5) — 1882 : 127; — 1895 : 255; — 1907 : 506.

niers la progression en Allemagne est déjà plus accentuée qu'en Alsace. Le nombre absolu des entreprises de plus de 200 personnes passe de 1.752 à 3.076, soit une augmentation de 43 %, tandis qu'en Alsace-Lorraine il ne passe que de 142 à 168, soit une augmentation de 18,3 %. En 1907, l'Allemagne accentue sa concentration. Les petites entreprises n'y forment plus que 912 ‰ de l'ensemble, en décroissance de 47 ‰ depuis 1882, pendant qu'en Alsace elles constituent encore 936 ‰ de l'ensemble quoique ayant baissé de 40 ‰ depuis 1882. Les moyennes entreprises représentent en Allemagne 78 ‰ du total, ayant gagné 40 ‰ depuis 1882, contre 55 ‰ et un gain de 35 ‰ en Alsace-Lorraine. Enfin, pour la première fois, la proportion des grands établissements dépasse, en Allemagne, celle de l'Alsace : 10 ‰ contre 9 ‰ et la progression en nombres absolus est particulièrement caractéristique. Le total s'élève de 1.752 en 1882 à 5.337 en 1907, soit 4.425 unités de plus, ou 251 ‰ de plus, alors que l'Alsace-Lorraine en dénombre 233 en 1907 au lieu de 142 en 1882, augmentation de 91 unités, ou 64 ‰ seulement. Quant aux très grands établissements de plus de 1.000 personnes, on en compte en Allemagne 506 en 1907 contre 127 en 1882, c'est-à-dire 379 de plus (298 %) et 19 au lieu de 14 en Alsace-Lorraine, soit 5 de plus (38 %).

La répartition du personnel entre les établissements appelle des constatations analogues.

TABLEAU X

*Répartition de 1.000 personnes actives suivant l'importance des établissements.*

Établissements occupant	Alsace-Lorraine			Allemagne		
	1882	1895	1907	1882	1895	1907
I. 1 personne. . . . .	257	184	99	403	183	123
2 à 5 personnes . . . . .	258	241	262	187	282	248
Ensemble . . . . .	<u>515</u>	<u>425</u>	<u>361</u>	<u>590</u>	<u>465</u>	<u>371</u>
II. 6 à 40 personnes . . . . .	} 485	53	54	68	81	77
11 à 50 — . . . . .		108	123	122	158	180
Ensemble . . . . .		<u>161</u>	<u>177</u>	<u>190</u>	<u>239</u>	<u>257</u>
III. 51 à 200 personnes . . . . .		140	148	101	140	108
201 à 1.000 — . . . . .	»	229	90	112	138	
Plus de 1.000 personnes. . . . .	274	85	29	44	66	
Ensemble . . . . .	<u>1.000</u>	<u>414</u>	<u>462</u>	<u>120</u>	<u>296</u>	<u>372</u>

A ne considérer que la dernière colonne de chacune des deux relevés on ne peut manquer d'être frappé de ce fait que la concentration apparaît plus forte en Alsace-Lorraine que dans l'ensemble de l'Empire allemand. Les établissements de 1 à 5 personnes n'y occupent que 361 ‰ du personnel contre 371 ; les établissements moyens (6 à 50) : 177 ‰ contre 257 ‰ ; enfin les grands établissements (51 et plus) : 462 ‰ contre 372 ‰. L'Alsace semble marcher à la tête du mouvement de concentration et l'organisation économique de l'industrie y paraît particulièrement progressiste. A la vérité, à y regarder de plus près, le progrès s'y affirme moins net et il apparaît plutôt comme la continuation d'une évolution déjà ancienne et par conséquent ralentie que comme l'éclo-

sion brusque et le développement impétueux d'un progrès soudain. En remontant à un ou deux recensements en arrière, on s'aperçoit en effet que l'Alsace part d'une concentration déjà accentuée en 1875-1882, qui la consolide, l'affirme et l'intensifie mais dans une proportion moindre que l'Allemagne. De 1895 à 1907 le personnel employé dans les moyens établissements s'accroît de 16 ‰ (177 contre 161); l'Allemagne manifeste une progression analogue : 257 contre 239 ‰ soit une augmentation de 18 ‰. Par contre, tandis que l'effectif des grands établissements alsaciens-lorrains passe de 414 ‰ à 461 ‰ de 1895 à 1907, en hausse de 48 ‰, celui de l'Allemagne gagne 76 ‰ avec 372 ‰ contre 296 ‰. En outre, par comparaison avec 1882, il ne gagne pas moins de 252 ‰. En 1882, en effet, 120 personnes actives de l'industrie sur 1.000 appartenaient à des établissements occupant plus de 50 personnes, en 1907 on en compte plus du tiers (372 ‰).

Enfin, un indice prouvant encore que l'Alsace-Lorraine a évolué dans le sens de sa propre économie consiste dans le rapprochement à une trentaine d'années de distance du nombre et de la nature des établissements comptant plus de 200 personnes. Le tableau suivant contient ces données :

TABLEAU XI

*Alsace-Lorraine. Nombre d'établissements de plus de 200 personnes en 1875 et en 1907.*

Industries	1875			1907		
	Établissements occupant			Établissements occupant		
	De 201 à 1.000 personnes	Plus de 1.000 personnes	Total	De 201 à 1.000 personnes	Plus de 1.000 personnes	Total
Textile . . . . .	86	6	92	93	4	97
Mines métallurgie . . . . .	12	4	16	47	8	55
Mécanique. . . . .	7	1	8	25	3	28
Pierres et terre à feu. . . . .	5	2	7	9	3	12
Métaux . . . . .	4	—	4	13	—	13
Bâtiment . . . . .	4	—	4	22	—	22
Industrie chimique. . . . .	2	—	2	7	—	7
Bois, etc. . . . .	1	—	1	1	—	1
Alimentation. . . . .	1	—	1	3	1	4
Papier et cuir. . . . .	3	—	3	8	—	8
Vêtement . . . . .	1	—	1	1	—	1
Polygraphie . . . . .	»	»	»	1	—	1
Commerce. . . . .	»	»	»	1	—	1
Transport. . . . .	»	»	»	2	—	2
	<u>126</u>	<u>13</u>	<u>139</u>	<u>233</u>	<u>19</u>	<u>252</u>

L'ordre des industries y est presque identique et le seul fait notable est la très forte augmentation des entreprises minières, métallurgiques et mécaniques occupant de 201 à 1.000 ouvriers. Mais cette augmentation est loin d'être celle dont bénéficie l'Allemagne dans le même temps; elle est due surtout à la découverte et à l'exploitation de gisements métallurgiques et salins, particulièrement riches, qui, de l'autre côté de la frontière en France, entraînent des conséquences analogues, et au maintien ou aux progrès d'industries fort anciennement concentrées. Les 19 établissements alsaciens-lorrains de plus de 1.000 personnes

recensées en 1907 se décomposent en effet de la façon suivante : 5 établissements métallurgiques ; 3 mines de charbon et 1 de fer ; 2 tissages ; 1 filature de coton, 1 de laine ; 2 verreries ; 1 faïencerie ; 1 fabrique de locomotives, 1 de métiers, 1 de matériel roulant, 1 de tabac.

b) *L'Alsace-Lorraine et la France.* — Pour la France les statistiques sur la dimension des entreprises ne sont pas aussi anciennes. Elles ne remontent, on le sait, qu'à 1896. Il n'est pas impossible, toutefois, d'y trouver matière à comparaison. En utilisant les renseignements contenus dans les *Résultats statistiques du recensement général de la population de 1906* (1) ; en n'y considérant que les établissements industriels et commerciaux (à l'exclusion des chemins de fer) de plus de deux personnes, pour obtenir des données comparables aux précédents concernant l'Alsace-Lorraine et l'Allemagne (2) ; en groupant les établissements et leur personnel suivant l'ordre adopté dans les statistiques allemandes, on peut dresser le tableau d'ensemble comparatif ci-après :

**TABEAU XII**  
**Répartition comparée des établissements de plus de deux personnes**  
**en 1895-1896 et en 1906-1907.**

ÉTABLISSEMENTS composés	ALSACE-LORRAINE				ALLEMAGNE				FRANCE			
	Nombre d'établissements (1) pour 1.000		Nombre d'ouvriers (2) pour 10.000		Nombre d'établissements (3) pour 1.000		Nombre d'ouvriers (4) pour 10.000		Nombre d'établissements (5) pour 1.000		Nombre d'ouvriers (6) pour 10.000	
	1895	1907	1895	1897	1895	1907	1895	1907	1896	1906	1896	1906
De 2 à 5 personnes . . .	874,5	891,0	2.959	2.713	833,7	817,7	3.445	2.841	783	769	2.210	1.766
	874,5	891,0	2.959	2.713	833,7	817,7	3.445	2.841	783	769	2.210	1.766
De 6 à 10 — . . .	64,5	52,4	654	616	89,8	90 »	994	873	110	114	912	782
De 11 à 50 — . . .	45,2	41,1	1.314	1.405	61,6	73 »	1.932	2.044	87	94	2.123	2.037
	109,7	93,5	1.968	2.021	151,4	163 »	2.926	2.917	197	208	2.035	2.819
De 50 à 200 — . . .	11,1	11,2	1.712	1.688	12,3	15,8	1.716	1.913	16	18	1.999	1.978
De 200 à 1.000 — . . .	»	4,0	»	2.610	2,4	3,2	1.378	1.574	3,6	4,5	1.536	2.105
De plus de 1 000 personnes .	4,7	0,3	5.361	968	0,2	0,3	535	755	0,4	0,5	1.220	1.337
	15,8	15,5	5.073	5.266	14,9	19,3	3.629	4.142	20,0	23	4.785	5.415
	1.000	1.000	10.000	10.000	1.000	1.000	10.000	10.000	1.000	1.000	10.000	10.000
(1)	Chiffres absolus : 1895 . . .				35.375		1907 . . .		58.750			
(2)	— 1895 . . .				257.799		— 1907 . . .		368.551			
(3)	— 1895 . . .				1.293.146		— 1907 . . .		1.367.468			
(4)	— 1895 . . .				8.388.438		— 1907 . . .		12.645.223			
(5)	— 1896 . . .				407.934		— 1906 . . .		433.217			
(6)	— 1906 . . .				3.448.566 (Industrie seulement).							

Ce tableau suggère les observations suivantes : 1° tandis qu'en Allemagne et en France le nombre relatif des établissements de moins de cinq personnes s'abaisse de 1895-1896 à 1906-1907, 769 ‰ en France contre 783 et 818 ‰

(1) Tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 121 et 124.

(2) En raison de la différence de définition de l'unité statistique d'établissement.

contre 834 en Allemagne, il progresse en Alsace-Lorraine, 891 contre 875, et il y dépasse la moyenne des deux autres pays. Ce gain en nombres relatifs se fait en Alsace-Lorraine, au détriment des établissements moyens de 6 à 50 personnes qui perdent 16,2 ‰ passant de 110 à 94 ‰ alors qu'en Allemagne et en France cette catégorie progresse respectivement de 12 et 11 ‰ (163 et 208 contre 151 et 197). Enfin, il n'est pas jusqu'aux grands établissements de plus de 50 personnes qui ne soient stationnaires en nombre en Alsace-Lorraine, tandis qu'ils grandissent de 4 ‰ en Allemagne et de 3 ‰ en France (19 et 23 contre 15 et 20 ‰).

2° Quant au personnel employé la répartition y présente également en Alsace-Lorraine des particularités qui la distinguent des deux autres termes de comparaison. Les petits établissements y occupent 2.959 et 2.713 pour 10.000 salariés en 1895 et en 1907, soit une diminution relative de 246 pour 10.000 en sept ans. En Allemagne et en France la diminution est plus forte et sensiblement égale : Allemagne, 604 pour 10.000 (2.841 contre 3.445); France, 684 pour 10.000 (1.766 contre 2.210). Les moyens établissements voient également baisser leur effectif relatif en Allemagne et en France : 2.917 pour 10.000 en Allemagne et 2.819 en France en 1906-1907, contre 2.966 et 3.035 en 1895-1896, tandis qu'en Alsace-Lorraine cet effectif progresse : 2.021 pour 10.000 contre 1.968. Enfin, et naturellement, le personnel relatif des grands établissements se renforce considérablement et dans une proportion analogue en France et en Allemagne : 630 et 523 pour 10.000, tandis qu'il s'accroît beaucoup plus faiblement en nombre relatif en Alsace-Lorraine : 193 pour 10.000 seulement.

C'est dire que l'Alsace-Lorraine continue de poursuivre son évolution propre.

Elle a depuis un certain temps atteint un degré de concentration dans ses grands établissements qui l'empêche de faire, dans cette voie, des progrès aussi rapides que l'Allemagne et que la France. Elle conserve, au surplus, en ce qui concerne les petits établissements, une physionomie très particulière et qui l'apparenterait plutôt à la France qu'à l'Allemagne. C'est ce qui ressort de l'examen des établissements de toute nature employant de 2 à 10 personnes. En 1895, l'Alsace en recense : 939 ‰, la France 944 ‰ et l'Allemagne 903; en 1906-1907, l'Allemagne n'en compte plus que 879 ‰, tandis que la France en a encore 942 ‰ et l'Alsace exactement la même proportion : 943 ‰. La répartition économique des établissements industriels et la proportion des entreprises de petite dimension accusent ainsi une identité frappante de part et d'autre de la frontière de 1871.

Voyons enfin, quel a été, dans le même temps, le mouvement de concentration des établissements industriels et de leurs effectifs dans les départements limitrophes de l'Alsace-Lorraine. Il n'est malheureusement pas possible de dresser pour eux un tableau exactement superposable aux précédents, car le relevé des établissements et le classement du personnel employé ne sont pas établis de manière identique. Néanmoins on peut dégager des chiffres les concernant quelques données utilisables. Comme le classement en 1896 rangeait à part les établissements comptant de 1 à 4 et de 5 à 10 salariés, alors que le nouveau cadre des recensements 1901-1906 distingue les établissements de 1 à 5 et de 6 à 10, nous nous tiendrons aux établissements de plus de 10 personnes. Aussi bien sont-ils les plus typiques de notre point

de vue. Envisagés à un moment donné du temps, en 1896, leur composition révèle une distribution proportionnelle identique. Les quatre départements français comptent 2.014 établissements de plus de 11 personnes, l'Alsace-Lorraine 2.228. Les premiers se répartissent ainsi : 1.494 de 11 à 50 (73,5 %); 368 de 51 à 100 (18,1 %); 147 de 201 à 1.000 (7,2 %); 13 de plus de 1.000 (0,2%), soit pour les deux dernières catégories 7,4 %. L'Alsace à la même époque a 1.023 établissements de 11 à 50 personnes (73 %); 437 de 51 à 200 (49,6 %) et 108 (7,4 %) de plus de 1.000 personnes.

Considérés, d'autre part, dans leur mouvement numérique, les établissements de plus de 11 personnes accusent de 1896 à 1906 les modifications suivantes :

TABLEAU XIII

*Répartition des établissements de plus de 10 personnes, en 1896 et en 1906, dans les quatre départements industriels de l'Est.*

Départements	Établissements composés de									
	11 à 20 personnes		20 à 100 personnes		100 à 200 personnes		200 à 1.000 personnes		Plus de 1.000 personnes	
	1896	1906	1896	1906	1896	1906	1896	1906	1896	1906
Meuse . . . . .	215	181	165	151	23	22	16	17	»	»
Meurthe-et-Moselle . .	389	420	309	366	40	60	50	72	7	11
Vosges . . . . .	256	220	264	261	75	79	63	77	4	4
Belfort . . . . .	59	64	49	52	8	6	18	21	2	3
Total . . . . .	919	885	787	830	146	167	147	187	13	18

Le nombre des établissements de plus de 11 personnes est donc ainsi passé de 2.014 en 1896 à 2.087 en 1906. L'augmentation est moindre que celle des établissements de même importance en Alsace et en Lorraine qui sont, en 1907, au nombre de 3.323 contre 2.228 en 1896, l'augmentation intéressant d'ailleurs surtout les moyens établissements (11 à 50) qui gagnent 772 unités. Mais cette différence dans le nombre des établissements recensés est largement compensée par l'importance du personnel employé dans les grands établissements des départements français, ainsi qu'il ressort des chiffres ci-dessous :

TABLEAU XIV

*Personnel des établissements de plus de 100 personnes.*

	Population active industrielle	Ensemble des salariés de tous les établissements	Personnel des établissements de plus de 100 personnes				
			1906		1896		
			Total	Pour 100 personnes actives	Pour 100 personnes salariées	Pour 100 personnes actives	Pour 100 personnes salariées
Meuse . . . . .	40.545	22.106	8.039	21	36	21	37
Meurthe-et-Moselle . . . .	118.240	87.897	59.853	51	68	44	64
Vosges . . . . .	110.068	72.381	49.944	44	68	40	61
Belfort . . . . .	24.340	20.276	15.771	65	78	57	70
Total . . . . .	293.193	202.660	132.607	45,2	65,5	»	»

Les départements limitrophes de l'Alsace-Lorraine sont donc en France ceux



où la population ouvrière industrielle se trouve le plus concentrée, — 45,2 % de la population active totale y appartiennent à des établissements de plus de 100 personnes. Le personnel de ces établissements forme près des deux tiers du total des salariés de tous les établissements recensés. Enfin, ce mouvement de concentration se poursuit de 1896 à 1906, ainsi qu'il résulte des chiffres proportionnels des quatre dernières colonnes. Or, au même moment, la proportion des salariés alsaciens-lorrains employés dans les établissements de plus de 50 personnes, c'est-à-dire, par conséquent, de moitié moindre importance relative à la base, représente, en 1895 et en 1907, 41,4 % et 45,2 % de la population active industrielle. Ce qui revient à dire que la région française de l'Est atteint un degré de concentration du personnel industriel près du double de celui de l'Alsace-Lorraine et qu'au surplus l'allure de cette concentration y est plus rapide, bien que portant sur des établissements de même nature. Si l'on recherche en effet comment s'y répartissent en 1906 les 18 établissements occupant plus de 1.000 personnes, chiffre presque égal à celui de l'Alsace-Lorraine, on constate qu'ils comprennent : 1 mine de fer, 1 fabrique de soude artificielle, 7 établissements métallurgiques, 5 établissements de construction mécanique et travail des métaux, 3 tissages de coton, 1 teinturerie, occupant au total 36.254 employés contre 35.670 dans les établissements alsaciens-lorrains de même importance, soit donc une moyenne légèrement plus élevée, par établissement, 2.010 contre 1.840. Il faut en retenir aussi que malgré une population industrielle intérieure de plus de 52.000 personnes, ou 19,5 %, en 1906 à celle de l'Alsace-Lorraine (217.777 contre 269.324), les quatre départements limitrophes français ont un nombre de grands établissements égal à celui d'Alsace et de Lorraine employant un nombre de salariés supérieur. A tout le moins, par conséquent, notre région de l'Est a eu un développement industriel égal à celui des provinces annexées sous le régime allemand.

### III — LES FORCES MOTRICES, LES INSTALLATIONS ET L'OUTILLAGE

Du personnel employé dans l'industrie, de sa répartition, de son organisation et de son utilisation, il y a lieu, enfin, de rapprocher l'outillage comme troisième indice de l'activité industrielle. Celui-ci comporte d'ailleurs deux éléments : 1<sup>o</sup> les forces motrices ; 2<sup>o</sup> les installations et les machines employées dans l'industrie. Si le recensement des premiers est relativement facile, celui des secondes est plus délicat et il n'existe guère, en termes comparables, que pour certaines industries, comme la métallurgie (nombre de hauts fourneaux, de fours à coke, de fours, etc.) ou le textile (nombre de broches et métiers). Nous nous en tiendrons à ces deux données.

1<sup>o</sup> LES FORCES MOTRICES EN ALSACE-LORRAINE, EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE. — Le dernier relevé des forces motrices en Alsace-Lorraine datant de 1907 coïncide avec celui opéré en France en 1906 ; il a été conduit selon des méthodes analogues et ses résultats ont été les suivants. Le nombre total des établissements avec force motrice s'élève à 4.760 utilisant (non compris les locomotives, bateaux et automobiles) une puissance totale de 431.330 chevaux-vapeur dont 339.664 fournis par les moteurs à vapeur, 33.736 par les moteurs

hydrauliques et 57.930 par les autres moteurs. La répartition de ces forces entre les différentes branches d'industrie est très inégale : les mines et la métallurgie en absorbent plus de la moitié : 227.227 HP sur 431.330 (53 %) ; l'industrie textile : 86.097 (20 %) ; la fabrication des machines : 43.153 (10 %) ; les industries de l'alimentation : 19.771 (4,6 %) ; les pierres et terres à feu : 11.472 (3 %). Les progrès réalisés depuis 1895, seule année où le dénombrement a été fait d'après une méthode comparable, sont considérables. En 1895, en effet, on comptait 2.997 établissements avec force motrice d'une puissance totale de 122.316 HP, dont 94.201 HP pour les moteurs à vapeur et 26.915 HP pour moteurs hydrauliques. En douze ans, l'augmentation a été de 309.014 HP, soit 255 %, due surtout au développement des moteurs à vapeur (339.664 HP contre 94.201, augmentation de 262 %) et particulièrement considérable dans l'industrie minière et métallurgique (227.227 HP au total, dont 176.535 à vapeur) en 1907 contre 23.614 en 1895 (augmentation : 910 %) ; dans la construction mécanique (43.153 contre 5.666 : 651 %) et dans le textile (86.097 contre 58.081 : 48 %) (1).

Ces progrès sont tout à fait exceptionnels et ni l'Allemagne ni la France n'en présentent de pareils. Il faudrait, pour en trouver de semblables, limiter la recherche à des régions très restreintes. Nous nous bornerons, comme nous l'avons fait précédemment, à rapprocher ces chiffres absolus et relatifs de ceux de la France et de l'Allemagne ainsi que ceux concernant les quatre départements limitrophes, tout en rappelant que pour l'Allemagne les données sont exactement contemporaines, aux deux dates, de celles de l'Alsace-Lorraine, tandis que pour la France elles se référeront aux années 1906 et 1899-1901 (?). Au surplus, nous éliminerons de la statistique française ce qui a trait à l'agriculture, car les statistiques alsaciennes et allemandes n'en font pas état.

En Allemagne, en 1895, le nombre d'établissements utilisant de la force motrice s'élève à 164.483 sur un total de 3.068.088. La puissance totale des moteurs de tout genre sauf les électriques est de 3.424.325 chevaux (2.721.218 HP à vapeur, 629.065 hydrauliques, 87.042 divers (gaz, pétrole, etc.). En 1907, on compte 270.975 établissements (+ 64,2 %) utilisant 8.264.031 HP (6.714.996 à vapeur, 868.862 à eau, 580.173 divers). Les moteurs électriques non recensés antérieurement fournissent une force de 1.544.801 kw.

De 1895 à 1907, le nombre d'établissements à moteurs grossit donc de 106.492, en augmentation de 65 % ; la puissance des moteurs s'élève de 3.424.325 HF à 8.264.031, soit 4.836.706 HP ou 141 % de plus.

Pour la France, on recense en 1901, en dehors de l'agriculture, 58.434 établissements industriels et commerciaux à moteurs sur un total de 1.086.270, utilisant une force globale de 2.144.527 chevaux-vapeur (vapeur : 1.670.230 ; eau : 437.297). En 1906, on relève 79.359 établissements, avec force motrice,

(1) A titre de curiosité, on peut signaler qu'en 1875 l'Alsace-Lorraine utilisait 60.205 HP (22.670 hydrauliques et 37.535 à vapeur), dont 9.723 dans le groupe mines-métallurgie et 31.096 dans le textile.

(2) Dates des deux enquêtes : la première de l'Office du Travail, la seconde de la Statistique générale de la France, cette dernière faite à l'occasion du recensement de 1901. — Cf. pour ces données, *Statistique générale de la France, Statistique des forces motrices en 1906*, p. 100 et 101.

soit en cinq ans, une augmentation de 20.925 (36 %), utilisant une force de 3.412.834 HP en augmentation de 1.265.248 HP ou 60 % sur celle de 1901. Cette puissance se décompose elle-même en 2.497.000 HP pour les moteurs à vapeur, 743.000 HP pour les hydrauliques et 173.000 HP pour les autres moteurs. En cinq ans, la France a donc gagné en puissance environ 42 % de ce que l'Allemagne a acquis en douze années, c'est-à-dire presque exactement les 5/12. La progression y est relativement du même ordre.

L'Alsace-Lorraine se trouve donc bien avoir bénéficié, comme nous le disions, d'un progrès exceptionnel, motivé par le brusque développement de son industrie métallurgique et minière grandes consommatrices de force. A cet égard, du reste, les progrès des quatre départements français contigus, et surtout de la Meurthe-et-Moselle, vont démontrer que la force motrice dont ils font usage est aussi proportionnellement plus forte que la moyenne du reste du pays. Cette supériorité tient à l'importance, dans les Vosges, de l'industrie textile, comme en Alsace; en Meurthe-et-Moselle de l'industrie minière et métallurgique, comme en Lorraine. La Meurthe-et-Moselle vient, en effet, au quatrième rang des départements français en 1906, pour la puissance totale : 142.539 HP (4,1 % du total de la France entière); après le Nord : 498.000 (14,4 %); la Seine : 360.000 (9,4 %); le Pas-de-Calais : 199.000 (5,8 %). Les Vosges occupent le dixième rang avec près de 80.000 chevaux (79.615), soit 2,3 % du total. Et de plus (1) c'est la Meurthe-et-Moselle qui tient la tête pour le nombre de chevaux-vapeurs par salariés de l'industrie : 121 pour 100 salariés; le territoire de Belfort est au neuvième rang (65 HP pour 100 salariés), contre une moyenne générale, pour la France entière, de 55 chevaux par salarié.

2° LES INSTALLATIONS ET L'OUTILLAGE DANS LES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES ET TEXTILES. — Pour ce qui est de l'outillage même et des installations, et en se bornant aux hauts fourneaux dans la métallurgie et aux métiers et broches dans l'industrie textile, on constate de 1872 à 1914 les progrès suivants :

La Lorraine annexée possède, en 1872, 30 hauts fourneaux à feu d'une production totale de 222.000 tonnes de fonte et moyenne par appareil de 7.400; en 1882 : 23 hauts fourneaux produisant 359.000 tonnes (15.700 par appareil); en 1892 : 24 hauts fourneaux donnant 734.000 tonnes (30.200); en 1902 : 44 hauts fourneaux produisant 1.630.000 tonnes (37.000) et en 1912 : 54 hauts fourneaux, fournissant 2.908.000 tonnes (54.000).

En 1872, la France a 270 hauts fourneaux à feu, produisant 1.218.000 tonnes (4.500 par appareil); en 1882 : 210 hauts fourneaux d'une production totale de 2.039.000 tonnes (9.750); en 1892 : 107 hauts fourneaux, donnant 2.057.000

---

(1) En mettant à part les départements de fortes usines hydrauliques électriques (Savoie, Haute-Savoie, Ariège, Isère, Hautes-Pyrénées, etc.). En 1875, les établissements allemands de plus de cinq personnes utilisent des machines motrices d'une force totale de 1.055.749 HP (108.921 hydrauliques; 885.582 à vapeur; 1.246 divers), dont 404.147 dans le groupe mine métallurgie, et 157.980 dans le textile. Le textile utilise donc proportionnellement en Allemagne à cette époque quatre fois moins de forces motrices qu'en Alsace. En France, à la même époque, le relevé général des appareils à vapeur employés dans l'industrie donne un total de 1.032.409 HP, dont 92.000 (9,2 %) dans le textile.

tonnes (19.150); en 1902 : 105 appareils, d'une capacité productive annuelle totale de 2.405.000 tonnes (23.000); enfin en 1912 : 120 hauts fourneaux produisant 4.470.000 tonnes (37.200).

En Allemagne, on trouve en 1880, 246 hauts fourneaux à feu d'un rendement annuel moyen de 11.093 tonnes; en 1892 : 204 appareils et 24.441 tonnes de production annuelle; en 1902 : 241 et 35.393; en 1912 : 316 appareils, d'une production globale de 15.221.000 tonnes de fonte, soit 52.500 par appareil.

Ainsi donc, dès 1872, l'Alsace affirme une supériorité marquée dans le perfectionnement et la capacité de ses installations sur l'ensemble de la France. Elle la possède sur l'Allemagne, vers 1880, dans une mesure égale. Elle la conserve, enfin, en 1912 mais sensiblement amoindrie, par rapport à la France qu'elle ne dépasse plus que dans la proportion de 145 à 100, alors qu'en 1872-1880 elle l'emportait dans le rapport de 164 à 100, et surtout vis-à-vis de l'Allemagne : 103 % en 1912 contre 142 % vers 1880. Il en est ici, comme de la concentration du personnel. Le degré d'avancement de l'Alsace, déjà atteint sous le régime français lui interdit des progrès proportionnellement aussi considérables que ceux de ses voisins. De plus, si nous considérons la région métallurgique de la Lorraine française, nous y observons un développement technique et économique presque identique à celui de la Lorraine annexée. En 1913, les 75 hauts fourneaux de la région de l'Est produisent ensemble, en effet, 3.545.657 tonnes, soit 47.275 tonnes par appareil, chiffre beaucoup plus voisin de celui de Lorraine annexée d'Allemagne, que de la moyenne globale française.

Dans l'industrie textile, l'outillage se ramène essentiellement à la broche pour la filature, au métier pour le tissage. Encore la première est-elle une meilleure unité de comparaison dans le temps. En 1875, au lendemain de la guerre qui nous en prive, l'Alsace est depuis longtemps déjà le pays du textile, comme la Lorraine celui du fer et du charbon. On y compte 1.433.475 broches à filer de toute nature dans les filatures de coton, et 286.977 dans celles de laine. D'autre part, on y dénombre 28.169 métiers à tisser le coton (26.233 mécaniques et 1.936 à bras) et 3.121 métiers à tisser la laine : 1.185 mécaniques et 1.936 à bras.

En France, à la même date, on relève dans la filature 4.922.475 broches à filer le coton et 2.969.522 à filer la laine, et dans le tissage : 134.483 métiers à tisser le coton, dont 56.446 mécaniques et 78.037 à bras, et 86.909 métiers à tisser la laine : 30.114 mécaniques et 56.895 à bras (1).

L'Alsace-Lorraine possède ainsi, à ce moment, un nombre de broches de coton égal à 29,2 % de celui de la France et un nombre de broches de laine égal à environ 10 %. Quant aux métiers mécaniques, ils forment 46,5 % de ceux de la France pour les cotons et 6,4 % pour la laine. En outre, cet outillage y est très concentré comme le prouve le nombre moyen de broches et de métiers par

---

(1) Pour l'Allemagne entière, dans les établissements employant plus de cinq personnes, on relève, en 1875 : 4.200.811 broches de coton, dans 518 établissements (moyenne : 8.100 broches) contre 1.434.406 dans les 76 filatures alsaciennes de même ordre (moyenne : 18.900), et 1.693.771 broches de laine; on y compte 84.353 métiers mécaniques et 8.891 à bras dans les établissements cotonniers et 12.328 métiers mécaniques, et 13.505 à bras dans l'industrie lainière qui demeure encore une industrie à domicile.

établissement : 8.100 broches par filature de coton; 10.161 broches par filature de laine, 182 métiers par tissage de coton et 37 métiers par tissage de laine.

Une quarantaine d'années plus tard, quand éclate la guerre de 1914, l'Alsace-Lorraine possède 1.900.000 broches (1) dans ses filatures de coton contre 7.500.000 dans les autres départements français (2), soit 25,4 %; 46.000 métiers à tisser le coton, contre 140.000, c'est à-dire 32 %; 567.000 broches à filer la laine contre 2.700.000 en France en 1910, soit environ 21 % et 10.000 métiers à tisser la laine contre 55.000 dans le reste de la France (18,4 %). Quant à l'Allemagne, sans compter l'Alsace, elle a alors 9.600.000 broches à filer et 2.400.000 métiers à tisser le coton; et 97.000 métiers à tisser la laine. L'outillage alsacien représente donc, par rapport à celui du reste de l'Empire, environ 20 % pour la filature et le tissage du coton et 10 % pour le tissage de la laine.

D'autre part le nombre de broches moyen par filature de coton est de 27.000 par établissement en France et de 28.000 en Alsace contre plus du double en Allemagne. Pour les métiers à tisser on en compte en moyenne 41 en France dans les établissements de toute importance et 37 en Alsace. Enfin, la proportion de l'outillage au personnel y est du même ordre de grandeur dans la filature de coton : 174 broches par ouvrier en France, 138 en Alsace, et plus forte pour l'Alsace dans le tissage : 2 métiers par tisseur contre 1,2 pour l'ensemble de la France. Cette proportion est d'ailleurs largement dépassée en France dans le groupe cotonnier des Vosges, 300 broches environ et 1 métier et demi par ouvrier.

A en juger par l'outillage seul, on voit ainsi que la situation relative de l'industrie textile alsacienne par rapport à l'industrie française s'est maintenue pour la filature de coton; qu'elle a légèrement fléchi pour le tissage de coton, qu'elle a enfin plus que doublé pour la filature et le tissage de la laine.

On peut en conclure, d'une part, que dans l'industrie cotonnière les progrès de la France d'après 1871 ont égalé ceux de l'Alsace et que si l'industrie lainière a proportionnellement plus progressé dans la province annexée que dans les autres départements, c'est qu'elle a trouvé devant elle une organisation technique alors moins avancée que celle de la France, d'où une facilité plus grande de développement et d'expansion. Il serait injuste d'ailleurs de passer sous silence le rôle que l'industrie mulhousienne a joué après 1871 dans le relèvement et la croissance de l'industrie textile française, amoindrie. Si, en 1912, la région de l'Est et surtout les Vosges représentent 40 % de la capacité productive de la filature du coton en France, avec 2.976.000 broches (3) sur 7.576.000, elles le doivent en grande partie aux filateurs alsaciens qui, après

---

(1) D'après M. Mieg, président de la Société industrielle de Mulhouse dans la *Marche de l'Est* de mars 1919, et M. Moeder, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Mulhouse dans la *Revue d'Alsace et de Lorraine*, 1919, *passim*.

(2) Rapport de la Commission permanente des valeurs de douane de 1912. Cf. Ministère du Commerce. *Rapport général sur l'industrie française*, 1919. T. I, p. 593.

(3) En 1875, les Vosges ne comptaient que 444.363 broches sur 4.922.475 recensées en France, soit 9 %; en 1912, elles en ont 1.526.000 (plus de 20 %). Elles ont 45.000 métiers à tisser le coton — autant que l'Alsace — au lieu de 14.340 en 1875.

1871, n'ont pas hésité à s'y transporter par groupe et par entreprises tout agencées.

\* \* \*

Tels sont, d'après les seuls documents statistiques, les principaux indices de l'industrialisation respective de l'Alsace-Lorraine pendant son annexion à l'Empire allemand, de la France et de l'Allemagne même. Sans doute ne suffisent-ils pas à eux seuls à rendre un compte absolu de l'évolution des trois pays et de ses conséquences. Il faudrait y ajouter des données sur l'organisation financière des entreprises, sur les capitaux qui y sont engagés, sur leur forme juridique même, individuelle ou sociétaire, qui n'est pas sans influence sur leur extension, sur les ententes industrielles dont elles font partie et qui les favorisent ou les entravent. Il conviendrait même de rechercher dans quelle mesure elles ont subi l'influence de la politique économique de l'Empire ou des industries allemands à l'égard de l'Alsace-Lorraine : concurrence, exploitation ou accord. Il y aurait lieu de rechercher comment cette industrialisation s'est manifestée dans les déplacements géographiques de la population et dans les modifications de sa composition sociale : diminution du nombre des travailleurs indépendants et augmentation du nombre des salariés. Certaines de ces données échappent encore à l'enregistrement statistique, soit dans les deux pays, soit dans un seul. Nous avons dû aussi arrêter notre étude aux années 1906-1907, les dernières pendant lesquelles aient été effectués des recensements comparables. Seule la publication des résultats du recensement de 1921, en rajeunissant ceux de 1906 et en complétant ceux de 1911, permettra à la fois de déterminer les modifications survenues de part et d'autre depuis quinze ans, surtout sous l'influence de la guerre et l'effet du retour des provinces annexées sur l'économie industrielle de la France d'avant 1914-1918.

Tels quels, toutefois, les chiffres que nous avons cités établissent en premier lieu que l'Alsace-Lorraine fortement industrialisée en 1870 a conservé et accentué cette tendance, poursuivant et accélérant ainsi une évolution déjà commencée. En second lieu, ils montrent que de son côté la France est entrée avec un certain retard dans la voie de l'industrialisation, mais qu'elle a largement regagné l'avance de l'Alsace-Lorraine. Cette transformation est particulièrement sensible et rapide dans la région vosgienne et lorraine française où elle a été provoquée en partie par le patriotique sacrifice d'un grand nombre d'industriels alsaciens qui n'ont pas hésité à y transporter leurs établissements après l'annexion. Aussi, au terme de la période soumise à notre examen la plupart des caractères de l'industrialisation : la répartition de la population active, la distribution de la population industrielle, la dimension des entreprises et la concentration du personnel dans les établissements, l'outillage moyen et son rendement, son importance par rapport à celle du nombre des salariés sont-ils sensiblement de même nature et de même degré des deux côtés des Vosges. Il ressort enfin de ces chiffres qu'il existe au contraire une divergence beaucoup plus notable entre l'allure de l'industrialisation en Alsace-Lorraine et en Allemagne. La plupart du temps les indices de la première sont inférieurs à ceux de la seconde. Quand ils les dépassent, notamment en ce qui concerne le développement des forces motrices, c'est un cas exceptionnel et qui sépare

alors l'Alsace-Lorraine à la fois de la France et de l'Allemagne. Mais dans l'ensemble nos provinces recouvrées, sans perdre leur physionomie propre, ont conservé dans leur évolution industrielle la mesure harmonieuse qui caractérise l'économie française et y maintient l'égalité entre les grandes branches de la production, comme elle sait y entretenir l'équilibre social entre les individus.

---

William OUALID.